



Compte rendu réunion point sanitaire avec la Direction

25 mars 2021

Pour la CGT Martine et Christine y ont assisté.

Mme CERDA fait le point sur la situation sanitaire

- le nombre de cas augmente fortement : taux d'incidence de 311 pour 100 000 Habitants, soit presque 100 de plus que jeudi dernier.
- Dans notre CPAM : mise jour des préconisations sanitaires, à savoir 8m2 quand il n'y a pas de port du masque, notamment dans les espaces de restauration. Un rappel à la règle va être fait pour les espaces restauration, pause caf, pause cigarette. Grosso modo c'est soit on mange tout seul, soit on respecte les distanciations.
- Retour sur site : il y a du monde sur site les mardis et jeudis. La règle reste de 1 jour par semaine sur site, sauf pour les personnes en situation particulière0
- Poursuite de l'expérimentation de l'ouverture des espaces libre-service dans les accueils de Vitalis et Roanne (pas pour les autres accueils).

Mme CERDA nous informe qu'elle a assisté ce matin à un webinaire avec Thomas Fatome et Olivier Véran. Il faut accélérer les vaccinations. Les vaccins Pfizer et Moderna devraient arriver.

Une action auprès des précaires de 75 ans et plus pour les inciter à se faire vacciner, est reprise par le national (Mme CERDA nous a annoncé au dernier CSE qu'elle y réfléchissait suite à l'expérimentation du CES de Bobigny).

Les services qui vont être sollicités (pas sur une base de volontariat) pour faire des appels sortants à la population concernée :

- MAS
- CES
- Sophia (pour eux volontariat selon le nombre de personnes requises)

Un script national sera à disposition.

L'objectif est de monter à 80% des +75 ans vaccinés.

Un croisement des données nationales et les nôtres sera fait pour cibler les personnes vaccinées ou pas (les personnes qui se font vaccinées sont « signalées »).

Se pose la question de savoir si un nouveau centre de vaccination sera ouvert ? Ou si on ouvre une ligne de vaccination au CES.

Il y aura un pilote unique.

Mise en place prévue le 1^{er} avril, pour une durée envisagée de 4 semaines.

Il devrait y avoir un recrutement de CDD sur Contact Tracing afin de libérer les ICS (il ne faut pas qu'il y ait plus de 10 ICS sur le Tracing (officiellement pour la CNAM on a 4 à 6 ICS sur le Tracing alors qu'officieusement avec la bi-activité accordée par la Direction on monte à 10 ICS).

Il manque encore beaucoup d'éléments sur cette activité ; notamment quels centres de vaccinations sont concernés ? Comment allons-nous être en capacité à prendre un rendez-vous si accord de la personne ?

Nous convenons qu'une présentation avec plus de détails et d'informations doit être faite en CSE.

Un CSE extraordinaire est fixé au jeudi 1^{er} avril de 11h00 à 12h00 avec ce seul point l'ordre du jour.